

“Parlez français, s.v.p.!”

Les modifications dans l'espace social et la redéfinition de la compétence légitime comme enjeu

Les nouveaux venus dans l'espace social luxembourgeois

Depuis le début de l'industrialisation - qui s'est fait relativement tard avec le take-off de l'industrie sidérurgique depuis 1870 - le Luxembourg a connu une croissance économique et une croissance démographique soutenue. Parce que le Luxembourg est une très petite nation, son économie est tributaire de capitaux, de cadres et de travailleurs étrangers. Au fil des années, un grand nombre de travailleurs sont venus au Luxembourg, mais seulement une petite partie s'est implantée définitivement au Luxembourg. Nous parlerons de nouveaux venus (*new-comers*) dans l'espace social pour différencier ces personnes fraîchement immigrées des familles de souche (*established families*) bien établies et pour insister sur le fait que, du moins pour l'espace social luxembourgeois que nous analysons, la durée d'appartenance à cet espace social est plus déterminante pour la position sociale que le pays de provenance ou le fait d'avoir conservé une nationalité autre que la luxembourgeoise. Nous devons avouer que cette vue nous a été inspirée par la lecture de *The Established and the Outsiders* de Norbert Elias et John L. Scotson.

Surtout en temps de crise économique, je pense notamment aux années trente, le renvoi plus ou moins forcé des nouveaux venus a permis de limiter les conséquences économiques pour les personnes restant sur le territoire, familles de souche et résidents de fraîche date inclus; ce qui fait que le gros des personnes résidant au Luxembourg a connu une trajectoire sociale personnelle et familiale ascendante. Ceci explique certainement le climat d'ouverture et de xénophilie qui domine le discours politique au Luxembourg.

Grâce à la place financière qui s'est développée depuis la fin des années soixante-dix, l'économie entière du Luxembourg a connu une période de croissance qui a engendré une nouvelle augmentation de la main-d'oeuvre par un apport extérieur. Depuis environ dix ans, des personnes des régions limitrophes de France, de Belgique et d'Allemagne viennent travailler au Luxembourg et rentrent chaque soir dans leur pays de résidence: on les appelle les frontaliers.

La population résidente a fortement augmenté depuis 1984 par la venue de nouveaux immigrés. Entre 1985 et aujourd'hui, le solde migratoire est de plus de 40.000 personnes. Mais les mouvements de population sont beaucoup plus importants que le seul solde ne le montre.

L'emploi salarié qui a augmenté entre 1986 et 1996 de 39% se compose aujourd'hui comme suit:

frontaliers	28.8%
résidents	71.2%
détail	
frontaliers de Belgique	8.7%
frontaliers d'Allemagne	5.3%
frontaliers de France	14.8%
résidents étrangers	27.9%
résidents luxembourgeois	43.3%

La population résidente a fortement augmenté depuis 1984 par la venue de nouveaux immigrés. Ainsi, par exemple, entre 1985 et aujourd'hui, le solde migratoire est de plus de 40.000 personnes. Mais les mouvements de population sont beaucoup plus importants que le seul solde ne le montre. Pour la

même période, le nombre des arrivées s'élève à presque 150.000 unités, tandis que le nombre des départs dépasse tout juste 100.000 unités.

Pour analyser la reproduction de l'espace social luxembourgeois, il faut distinguer trois groupes de nouveaux venus:

- les travailleurs immigrés, pour la plupart portugais, continuent toujours à affluer (solde positif d'environ 20.000 pour les dix dernières années), mais ils n'entrent pas en concurrence directe avec les personnes en place, parce qu'ils occupent les postes en bas de l'échelle sociale, libérés par l'ascension sociale des gens en place;
- les cadres hautement qualifiés des grandes entreprises internationales et les fonctionnaires des institutions européennes n'entrent pas non plus en compétition directe avec les gens en place, parce qu'ils occupent des postes qui ne sont pas inscrits dans les trajectoires sociales possibles des familles en place;
- les frontaliers, eux, entrent en concurrence directe avec les personnes en place et ils sont, pour le sens commun, la cause de l'augmentation du taux de chômage. Celui-ci est avec 3,4% toujours beaucoup plus bas que celui des régions limitrophes, mais pour une population qui était habituée au plein emploi le dépassement du seuil des 5.000 chômeurs fin 1995 a été vécu comme une sonnette d'alarme.

La contre-stratégie des gens en place consiste à se retirer dans un secteur protégé avec des postes de travail pour la plupart caractérisés par une sécurité et une rémunération relativement élevées: - il s'agit en gros du secteur public et de quelques secteurs assimilés. Deux chiffres suffiront pour illustrer ce propos: 35% des salariés de nationalité luxembourgeoise travaillent dans l'administration publique et des branches assimilées comme p.ex. les P & T, les

chemins de fer, le secteur de l'énergie. 20% des personnes actives de nationalité luxembourgeoise sont fonctionnaires de l'Etat.

- mais il s'agit aussi du secteur agricole, du petit commerce et de l'artisanat, surtout dans des régions moins urbaines du nord et de l'est du pays.

Mais revenons au marché linguistique qui s'est vu modifié lui aussi. Sans conteste, le français est devenu la langue que le plus grand nombre de personnes parlent et comprennent au Luxembourg. (voir page 20). Dans beaucoup de situations, le français est devenu la langue véhiculaire permettant tant aux personnes de langue maternelle française qu'aux personnes avec une autre langue maternelle de communiquer ensemble. Après le partage de 1839, le Luxembourg était en fait un pays monolingue, même si le bilinguisme était affiché officiellement pour se démarquer des deux grands voisins. Les nouveaux venus, surtout ceux venant des pays de langue romane ont

pris à la lettre la politique officielle, sans se rendre compte que la situation linguistique au Luxembourg est plus complexe qu'il ne paraît à première vue. Ainsi 150 années après la création de l'Etat luxembourgeois, celui-ci devient réellement bilingue. Ceci est un changement important, surtout pour les personnes âgées et les personnes peu scolarisées qui se voient contrariées dans leur *habitus linguistique*.

Violence symbolique

Le rôle de l'école dans la reproduction de l'espace social a été longuement analysé par Bourdieu et il nous suffira ici de rappeler une formule qui résume ses travaux sur l'école: "L'école transforme ceux qui héritent en ceux qui méritent." Et le capital linguistique (dont le fondement est constitué par les moyens linguistiques acquis pendant la prime enfance au sein de la famille) joue un rôle principal dans cette fonction de sélection de l'école, qui est,

pour employer les termes de Bourdieu, plutôt un rôle de reproduction de la structure sociale. Une sélection positive va s'exercer en faveur des enfants qui possèdent les moyens linguistiques imposés par l'école, tandis que les enfants parlant une langue populaire seront pénalisés par le système scolaire. Mais les deux groupes accepteront le verdict de l'école comme jugement objectif. Ce rapport de domination sous une forme douce, méconnue comme telle, est appelé par Bourdieu la *violence symbolique*.

En comparaison avec nos voisins, l'école luxembourgeoise est hautement sélective, et dans des publications statistiques internationales, on peut trouver des chiffres étonnants: ainsi d'après l'OCDE, 53% des élèves au Luxembourg quitteraient l'école sans diplôme, ou d'après une étude de l'UNESCO, le taux de scolarisation pour le primaire, le secondaire et l'université serait pour le Luxembourg de 56%. Avec ce résultat il se trouve derrière pratiquement

La compétence légitime

Pour décrire les parlars au Luxembourg, nous avons recours au modèle du marché linguistique, tel qu'il a été proposé par Pierre Bourdieu, notamment dans son livre *Ce que parler veut dire, L'économie des échanges linguistiques*, dont voici quelques citations.

Pour lui "le discours n'est pas seulement un message destiné à être déchiffré", c'est aussi un produit dont la valeur servira à classer le locuteur et à le situer dans l'espace social. La conversation sur la pluie et le beau temps engagée avec un voyageur rencontré dans un train n'aura pas pour but d'échanger des informations météorologiques mais de lui faire produire des énoncés susceptibles de pouvoir le situer dans l'espace social par les mots et tournures qu'il emploie, par sa prononciation etc. La valeur d'un discours n'est pas absolue, elle "se définira dans sa relation avec d'autres produits plus rares ou plus communs." Ainsi "l'échange linguistique est aussi un échange économique, qui s'établit dans un certain rapport de forces symbolique entre un producteur, pourvu d'un certain capital linguistique, et un consommateur (ou un marché), et qui est propre à procurer un certain profit matériel ou symbolique. Autrement dit, les discours ne sont pas seulement (...) des signes destinés à être compris, déchiffrés; ce sont des signes de richesse destinés à être évalués, appréciés et des signes d'autorité, destinés à être crus et obéis."

Mais comment se définit l'étalon du langage correct? Pour Bourdieu qui analyse la situation française, la réponse ne fait pas de doute: "La langue officielle a partie liée avec l'Etat. Et cela tant dans sa genèse que dans les

usages sociaux. C'est dans le processus de constitution de l'Etat que se créent les conditions de la constitution d'un marché linguistique unifié et dominé par la langue officielle (...) norme théorique à laquelle toutes les pratiques linguistiques sont objectivement mesurées."

"La compétence linguistique dominante a autant plus de chances de fonctionner sur un marché particulier comme capital linguistique capable d'imposer la loi de formation des prix la plus favorable à ses produits et de procurer le profit symbolique correspondant que la situation est plus officielle, donc plus capable d'imposer par soi seule la reconnaissance de la légitimité du mode d'expression dominant, convertissant les variantes facultatives (au moins au niveau de la prononciation) qui le caractérisent en règles impératives 'de rigueur' (...)." Nous sommes persuadés que cette analyse peut aussi être appliquée à la situation du Luxembourg et que le développement de "l'Etat à la nation" (Tausch) passe aussi par la définition d'un marché linguistique particulier qu'il faut comprendre dans sa dynamique propre mais aussi dans ses relations avec les marchés linguistiques des deux grandes langues de culture de ses voisins, le français et l'allemand. La souveraineté, toute relative du Luxembourg, se forge aussi par l'émancipation du luxembourgeois de l'allemand et du français et par sa constitution en langue nationale.

La compétence légitime au Luxembourg exige une combinaison très subtile de maîtrise - certes à des niveaux différents - de différentes variétés des trois langues usuelles du pays.

a) D'abord une connaissance approfondie du **luxembourgeois**, dans le dialecte du Centre (la koiné), avec de nombreux emprunts à la langue française. Ces emprunts

tous les pays industrialisés au même niveau que le Brésil. Ce taux est p. ex. pour la Finlande de 96% et pour la France 86%. Même si l'on connaît les chausse-trapes inhérentes aux comparaisons statistiques internationales, on ne doit pas considérer ces chiffres comme pur artifice.

A côté des problèmes techniques de comparabilité que nous ne nions pas, mais que nous ne pourrions pas évoquer dans ce contexte, nous trouvons, grâce aux concepts de Bourdieu, une explication qui nous aide à mieux comprendre le fonctionnement de l'espace social à petite dimension. Pour Bourdieu, les diplômes scolaires sont la transformation d'un capital culturel informel dans une forme officialisée et sanctionnée par l'Etat. La dynamique de l'institution scolaire va créer de plus en plus de diplômes pour permettre aux différents groupes d'élèves de se distinguer entre eux. Par contre, dans l'espace social de petite dimension qu'est le Grand-Duché, le capital scolaire n'a pas le même

poids. Ici le capital social prime. Par capital social Bourdieu entend en gros les ressources actuelles et potentielles qui sont liées à l'appartenance à un réseau de relations entre personnes qui se connaissent et se reconnaissent. ("Dee mecht mer dat an d'Rei", est une formulation bien de chez nous.)

Les concepts élaborés au sujet de l'école française peuvent être appliqués à l'école luxembourgeoise. Mais l'analyse se trouve compliquée par la présence de plusieurs langues et la compétence légitime telle qu'elle est définie dans l'encart et qui englobe des compétences langagières spécifiques en français et en allemand.

Au Luxembourg, la sélection passe principalement par le français: Le français est la langue de prestige. Autrefois la bourgeoisie urbaine l'utilisait pour se démarquer du petit peuple. C'était la langue du pouvoir. Encore aujourd'hui pour le petit enfant luxembourgeois, du moins si ses parents appartiennent à la

classe moyenne, le français se présente sous les dehors de l'autorité: lorsque ses parents veulent l'exclure d'une conversation, ils utiliseront le français. A l'école, le français est la langue "difficile", on ne l'apprend pas pour communiquer, mais pour maîtriser les difficultés grammaticales. L'enseignant luxembourgeois communique avec ses élèves en français pour affirmer son autorité. Ainsi, il n'est pas étonnant que beaucoup de Luxembourgeois, maîtrisant le français à des niveaux très différents - c.-à-d. selon leur niveau scolaire et surtout selon les opportunités de l'exercer - ont en commun le sentiment de ne pas le parler assez bien. Ainsi, certaines personnes sont fortement contrariées, lorsqu'elles se trouvent confrontées à une vendeuse ou à un garçon de café qui leur demandent, sur un ton plus ou moins insistant, de parler français, une des trois langues officielles du pays; elles se sentent renvoyées à la situation scolaire.

sont censés montrer que le locuteur est habitué à manier le français, qu'il est expert dans un domaine pour lequel la langue luxembourgeoise n'a pas prévu de mots.

b) Puis une bonne connaissance d'un **français** scolaire, la pratique de l'écrit étant au moins aussi importante que celle de l'oral. La communication sur les choses de la vie quotidienne n'est pas la compétence principale de cette variété d'un français classique et rituel. "Les actes législatifs et leurs règlements d'exécution sont rédigés en français", comme le stipule la loi de 1984. Le français, c'est la langue que l'administration utilise pour rédiger ses rapports et son courrier. Le français, c'est aussi la langue des hommes politiques qui s'expriment sur le parquet international ou qui font leurs grands discours. Enfin le français est la langue des grandes occasions culturelles.

c) La connaissance de l'**allemand** est exigée, mais sa (trop) bonne maîtrise n'est pas bien vue, cela fait "preisesch". Elle est surtout utilisée par la presse luxembourgeoise où elle prend la fonction d'une variété écrite du luxembourgeois. Ceci explique la souveraine liberté que non seulement les journalistes prennent avec la langue allemande qui, à force de "luxembourgismes", est tellement défigurée qu'elle devient parfois incompréhensible en dehors du contexte luxembourgeois. Tandis qu'à l'école les élèves apprennent à soigner leur accent français, la prononciation de l'allemand est laissée au hasard et à une époque encore assez récente, où l'influence des médias allemands n'était pas encore si importante, l'apprentissage de l'allemand se faisait à l'école primaire avec un accent très spécifique, transmis d'une génération d'instituteurs à la suivante par une formation pédagogique en vase clos au Luxembourg.

Pour bien comprendre la relation des Luxembourgeois à l'allemand il faut prendre en compte le temps de l'occupation du Luxembourg par les nazis et leur politique de germanisation. Certes, le luxembourgeois est une variété dialectale de l'allemand, le francique mosellan, mais par le rôle qu'il joue dans l'affirmation de l'indépendance du pays la relation entre la langue écrite (Hochsprache) et la langue parlée a été inversée de façon singulière: c'est le dialecte qui l'emporte. La construction de cette supériorité passe par la négation du statut dialectal du luxembourgeois, qui a connu son apogée dans les années quarante et par la reconnaissance du luxembourgeois comme langue nationale, reconnaissance d'abord implicite, puis juridique en 1984.

Berg a essayé d'analyser la relation entre le luxembourgeois et l'allemand avec les modèles récents de la dialectologie allemande en tenant compte notamment des différenciations entre couches sociales, générations, situations communicationnelles et régions. Il vient à la conclusion: "Lëtzebuergesch ist Deutsch soziolinguistisch übergeordnet" (Berg: 97).

Comme le parler des Luxembourgeois englobe les trois langues officielles, on peut considérer que l'anglais est la première langue étrangère des Luxembourgeois. Et dans le contexte plurilingue du Luxembourg, la compétence linguistique légitime exige aujourd'hui la connaissance de l'anglais comme langue étrangère. Rien d'étonnant que dans le sondage BALEINE, 26% des Luxembourgeois affirment vouloir améliorer leur anglais.

ff

Mais avant d'atteindre le niveau scolaire auquel le français devient un instrument de sélection, les élèves devront prouver leur maîtrise suffisante de l'allemand. Pour les enfants des nouveaux venus, surtout s'ils viennent de pays romanophones, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture qui se fait en langue allemande, avec une méthode "allemand-langue maternelle" s'avère être une barrière difficilement surmontable. Les problèmes vont continuer pour ces enfants dans l'enseignement secondaire; à cause de leurs carences en allemand, ils n'auront pas accès aux classes de prestige de l'enseignement secondaire, où le français est la principale langue véhiculaire.

Même s'il n'existe que des études statistiques assez lacunaires, le fait est connu et reconnu et des mesures pour y parer ont été proposées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Sous la pression des associations militant pour les intérêts des inumigrés, il a même été défini en 1991 un catalogue de 40 mesures en faveur des élèves étrangers. Mais celles-ci ont été trop timides et, surtout, leur mise en oeuvre s'est heurtée à l'inertie du système scolaire, au point que la commission, instituée pour faire un bilan après cinq ans, ne réussit même pas à fournir ce rapport. (cf. questions parlementaires 72 et 173 de la session 1996-97).

Confrontés à ces règles de sélection, les nouveaux venus dans l'espace social

luxembourgeois ont, selon le capital économique et culturel dont ils disposent, des stratégies différentes:

- Les plus démunis enverront leurs enfants à l'école luxembourgeoise, sans même se rendre compte de l'obstacle que constitue la barrière de l'allemand, - d'autres auront recours au système scolaire de Belgique ou de France.

Cette solution financièrement certainement lourde, mais abordable même pour des ouvriers, a pour principal inconvénient les trajets à parcourir par les élèves. Cependant, vu la centralisation des lycées au Luxembourg, pour beaucoup d'endroits, le trajet vers l'étranger peut être plus court que celui vers les lycées de la capitale.

- Les dirigeants des entreprises internationales et les fonctionnaires européens scolariseront leurs enfants dans les écoles internationales présentes au Luxembourg et ces familles se soustrairont donc aux règles en vigueur dans la reproduction de l'espace social du Luxembourg.

Au niveau de l'enseignement secondaire, on peut évaluer le taux des élèves qui arrivent à contourner le système (public et privé) luxembourgeois à 13% (Fehlen 1994). Les enfants qui n'ont pas eu de diplômes à cause de leur allemand déficient se trouvent confrontés sur le marché du travail à des franco-phones, qu'ils soient frontaliers ou immigrés, à qui l'on n'a jamais demandé d'apprendre l'allemand. Ils vont ressentir cette concurrence comme déloyale,

surtout s'il n'ont pas le capital linguistique et social nécessaire pour entrer dans le secteur protégé.

Vers une division en communautés linguistiques?

Pour la première fois dans l'histoire du Luxembourg moderne, on peut travailler et vivre au Grand-Duché sans parler le luxembourgeois et en utilisant le français comme langue de communication. Ainsi deux communautés linguistiques sont en train de se créer. Ce fait n'a pour l'instant pas encore créé de tensions sociales, parce que la situation économique est au beau fixe et que la communauté non-luxembourgeoise ne revendique provisoirement pas de participation au pouvoir politique. Le droit de vote au niveau communal pour les ressortissants des pays de l'union européenne pourra peut-être servir de catalyseur. Dans ce contexte aussi, la langue est au centre du débat: on a voulu rendre obligatoire l'utilisation du luxembourgeois dans les conseils communaux. Une revendication qui paraît d'autant plus curieuse, si l'on sait que l'utilisation de la langue luxembourgeoise était interdite à la Chambre de Députés jusqu'après la deuxième guerre mondiale.

Du moment que l'union européenne n'accepte plus la nationalité comme cri-

Bibliographie

Berg G. (1993) 'Mir wëlle bleiwe, wat mir sin', soziolinguistische und sprachtypologische Betrachtungen zur luxemburgischen Mehrsprachigkeit, Tübingen: Max Niemeyer Verlag
Bourdieu P. et Passeron J.-Cl. (1985) Les héritiers, les étudiants et la culture, Paris: Les Editions de Minuit
Bourdieu P. (1980) L'identité et la représentation, éléments pour une réflexion critique de l'idée de région. Actes de la recherche en sciences sociales, 35: 63-72
Bourdieu P. (1982) Ce que parler veut dire, L'économie des échanges linguistiques, Paris: Fayard
Calvet L.-J. (1996) La sociolinguistique, Paris: Presses Universitaires de France
Commission ministérielle chargée de définir les objectifs de l'enseignement du français (=COF83) (1986) Enquête sur les habitudes et besoins langagiers au Grand-Duché de Luxembourg, Luxembourg: Publications du MENJ
Fehlen F. (1991) Eurobalett und Pei-Museum, die nicht existierende Kulturpolitik des Luxemburger Staates, *forum* 131
Fehlen F. (1994) Die portugiesischen Schüler, Eine statistische Beschreibung ihrer Chancen im Sekundarunterricht, *forum* 156: 19-26
Fehlen F. (1996) La race luxembourgeoise, le libéral Nicolas Ries et ses épigones conservateurs, *forum* 168: 35-39

Fehlen F. (1997) Die Entwicklung eines supranationalen Arbeitsmarktes in Luxemburg, Grenzüberschreitende räumliche Mobilität als Infragestellung der sozialen Aufwärtsmobilität, *Publications du Centre Universitaire Serie ISIS*, 3
Fehlen F. et Margue Ch. (éd.) (1997) *Les parlers au Luxembourg en 1997, Tableaux et premiers résultats*, Luxembourg: Publications du CRP-CU
Hartmann Cl. (1988) Coexistence conflictuelle ou harmonieuse? *Cahiers luxembourgeois*, numéro hors série
Hoffmann F. (1984) La situation des langues, in: Margue P. e.a. (1984) *Luxembourg*, Le Puy: Bonneton Editeur
Davis K.A. (1994) *Language Planning in Multilingual Contexts - Policies, Communities, and Schools in Luxembourg*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company (=Studies in Bilingualism 8)
Elias N. and Scotson J.L. (1994) *The Established and the Outsiders, A Sociological Enquiry into Community Problems*, London: Sage
Newton G. (ed.) (1996) *Luxembourg and Lëtzebuergesch, Language and Communication at the Crossroads of Europe*, Oxford: Clarendon Press
Reisdoerfer J. (1997) Lexicographica revisited, Pour un nouveau dictionnaire du luxembourgeois moderne, *forum* 175: 42-47

Babel Luxembourg

tère pour l'accès au fonctionariat, la langue luxembourgeoise devient le dernier rempart pour protéger ce secteur réservé. Et les fonctionnaires qui jadis étaient le fer de lance, sinon de francophonie, du moins de la francographie, sont en train de devenir de fervents défenseurs de la langue luxembourgeoise.

Mais il ne faut pas pour autant réduire la mise en valeur que la langue luxembourgeoise a connue ces dernières années à une réaction de rejet des autochtones vis-à-vis de la concurrence des nouveaux venus. Il faut l'interpréter aussi comme le reflet de l'accès de nouvelles couches sociales, dotées d'un ca-

pital linguistique traditionnellement luxembourgeois, à des positions sociales qui étaient jadis réservées au milieu restreint de la bourgeoisie notable, notamment le professorat et les carrières supérieures de l'Etat.

F. Fehlen